

COMMUNE DE VICHÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. LAUVERGNAT, Mme QUENENSSE, M. BÉREAU, M. FOURMY, Mme COTTEREAU, Mme MARTINE, M. LETOURNEUR

Secrétaire de séance : M. LAUVERGNAT

Membre(s) absent(e)(s):

Le dernier compte-rendu du 4 janvier 2024 est approuvé.

DELIBERATIONS :

2-OBJET : TARIF SOIREE CHOUROUTE 2024

La conseil municipal décide d'organiser comme chaque année une soirée choucroute et fixe les tarifs à :

28 € pour un adulte,

10 € pour un enfant de 8 à 12 ans.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les tarifs pour 2024

3-OBJET : VENTE DE STERES DE BOIS 2024

Après proposition aux habitants de la commune la vente de bois sur pied, les membres du conseil municipal retiennent Messieurs VOYER Jérôme et GEOFFROY Daniel.

Comme indiqué dans la proposition le bois leur sera vendu 12€ le stère. Le conseil municipal unanime, est favorable à cette vente et décide :

1/de vendre à Monsieur VOYER Jérôme et Monsieur GEOFFROY Daniel des stères de bois,

2/fixe le prix à 12 € le stère,

4-OBJET : SUBVENTION CCAS 2024

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 2 000 € au CCAS pour l'année 2024.

5-OBJET : SUBVENTION "COMITE DES FETES" ANNEE 2024

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 150 € au "Comité des fêtes " pour l'année 2024

M. LAUVERGNAT, membre du Comité des fêtes ne participe pas au vote.

6-OBJET : SUBVENTION "FOYER RURAL VICHÈRES" ANNEE 2024

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 200 € au "Foyer Rural Vichères" pour l'année 2024

M MORAND, M LETOURNEUR, membres du Foyer Rural ne participent pas au vote.

7-OBJET : SUBVENTION PARTAGE EN MUSIQUE ANNEE 2024

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 50€ à « Partage en Musique » pour l'année 2024

MME MARTINE membre de Partage en Musique ne participe pas au vote.

8-OBJET : SUBVENTIONS 2024

MAISON FAMILIALE RURALE DE BEAUMONT LES AUTELS	15
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSES EN PLAQUES	20
UNC SECTION TRIZAY-VICHÈRES	20
LIGUE CONTRE LE CANCER	50
UNION DEP DON SANG BENEVOLE 28	25
ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES	25
ASS CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	20
ADMR BEAUMONT	50
100 KMS DU PERCHE	20
CLUB DE L'AMITIE	50
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	15
CROIX ROUGE FRANCAISE	20
LES LUTINS DU PARC	30

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue les subventions pour l'année 2024

TRAVAUX :

Enfouissement des réseaux dans le bourg : les travaux d'enfouissement sont terminés. Tous les habitants concernés ont été raccordés, à l'exception de deux maisons (le 2 rue de la Gare et le 4 rue du tilleul) pour lesquelles l'entreprise n'a pas pu avoir de contact avec les propriétaires. Quelques finitions (enrobé et éclairage public) restent à faire dans les jours à venir.

Projet de logements dans les locaux de l'école :

Lors du conseil du 4 janvier un devis d'étude de faisabilité pour la réalisation de deux logements d'environ 100 m² dans l'école a été présenté. Il avait été demandé de revoir son

montant trop élevé. Malgré l'abandon du supplément de 1 100 € prévu au devis, décision est prise d'interroger d'autres architectes. Murielle QUENENSSE se propose de s'en charger.

URBANISME :

Trois CUa ont été déposés :

Au nom de Maître Boucheron pour la vente Peyrical/Mariolan à La Cave
Au nom de la SARL Gapais pour la vente du terrain Alais/Bée Michel au lieu-dit Fosseau
Au nom de Maître Chenailler pour la vente Alais/Thomann-Letu rue de la Forge

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS :

SITS :

Création d'un poste : Madame Deniau Maryse est salariée à la mairie d'Arcisses. Elle est mise à disposition du SITS et de la MARPA et demande sa mutation.

Le SITS doit créer un poste d'adjoint administratif 1^{re} classe pour 13heures.

Budget 2024 : Résultat du compte administratif 2023 excédent au 31/12/2023 de 82 354,56€.

Les couts de transport pour 2024 sont évalués à 496 670 € subventionnés à hauteur de 392 597 €. Le restant soit 104 073 € sont à la charge du SITS.

Le nombre d'élèves inscrits au 31/01/2024 est de 375 élèves.

DIVERS :

Choix des représentants SICTOM :

Titulaire : LAUVERGNAT Alain

Suppléant : QUENENSSE Murielle

Ce choix reste à confirmer après délibération de la Communauté de Commune.

Organisation de la choucroute :

Gérard Morand, après avoir demandé par mail aux membres du conseil qui voulait participer à l'organisation de la choucroute, comme seuls deux conseillers se sont proposés, Gérard Morand fera appel à des habitants bénévoles pour mener à bien cette manifestation.

Remarque :

Gérard MORAND, vice-président du Club Motocycliste du Perche organisateur du trial à Vichères, refuse la subvention qui leur était accordée chaque année. Il considère que le prêt du terrain communal le jour de l'épreuve et du broyeur quelques heures sont déjà suffisant.

QUESTIONS DIVERSES :

Remise en état du portail du cimetière :

Deux devis pour la remise en état du portail du cimetière sont présentés.

Un de la « Société Landier Métallerie » de fruncé, qui a déjà réalisé pour Vichères la protection des vitraux de l'église, et un de la SARL « Les Forges Julien Gadois » de Greez sur Roc.

Société Landier Métallerie = 11 400 € TTC

SARL Les Forges Julien Gadois = 4 320 € TTC

La SARL « Les Forges Julien Gadois » est retenue et une demande de Fonds D'aide à l'Investissement (FDI) sera faite fin d'année pour réalisation en 2025.

Nettoyage du clocher :

Le problème des pigeons est résolu, il faut maintenant procéder au nettoyage du clocher de l'église.

Le devis demandé à Nettoyage du Perche dont le montant est de 808.32€ est accepté. Cette somme sera mise au budget 2024.

Ragondins à l'étang :

A nouveau beaucoup de ragondins font des galeries aux abords de l'étang. L'employé communal installera une cage afin de les capturer.

Recensement Vichères :

Le recensement, réalisé par Joëlle Morand est terminé du 17 février, la population pour 2024 à Vichères est de 290 habitants.

Brossage des chemins :

Certains chemins nécessitent un brossage afin d'éliminer l'herbe et la boue. Stéphane Béreau possédant une brosse, se propose de faire un essai sur le chemin de Beauchène. Si c'est concluant, nous pourrions signer une convention comme pour le déneigement.

Employé communal :

Depuis le 15 février 2024, Romain Challier est le nouvel agent technique de la commune. Une réunion est organisée tous les lundis matin avec Gérard Morand, Stéphane Béreau et lui-même pour organiser le travail de la semaine.

Jeux pour enfants :

Le choix de deux jeux est envisagé, une cabane pour 3 200 € et une balançoire pour 1 200 €. Monsieur Christian Letourneur fournira le montant total de l'aménagement en vue de faire une demande de subvention.

Murielle Quenensse demande si un banc peut être installé sur la place en face de l'église.

La séance est levée à 22h

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie	